



Planning annuel des equipes non fournit

Par **akira592**, le **21/02/2016 à 17:58**

bonjour,comme l'indique l'intitulé,mon employeur ne veut pas nous fournir nos plannings annuels(comme il le fait habituellement),nous travaillons en 3x8 et sur ce planning apparais les formations des equipes ainsi que les semaines de rtt et les congés payés.rnMa question est:rn- mon employeur est-il tenu de nous les fournir(individuellement)rn- y'a t'il un délai pour nous les fournir,sachant que l'ancien planning se termine à la seamine 17 de l'année 2016.rnmerci de vos réponses et longue vie à experatoo

Par **morobar**, le **21/02/2016 à 19:01**

Bonjour,rn* nonrn* 2 mois (pour le planning des congés).

Par **akira592**, le **21/02/2016 à 23:00**

merci pour ces réponses